



MISEN Stratégique ARIEGE

20 Février 2013

- 
1. Plan d'actions de la Misen
 2. PAOT
 3. Plan de contrôle
 4. Eaux résiduaires urbaines
 5. Eau potable
 6. Réintroduction du Bouquetin
- 

1 Plan d'actions de la Misen

- Création de la Misen le 8 mars 2011
- 5 réunions en 2012
- Démarche qualité police de l'eau
 - Plan d'actions d'amélioration de la qualité
 - Validation en Misen
 - Audit le 17 décembre 2012
 - Extension en 2013 au domaine Nature

Nitrates

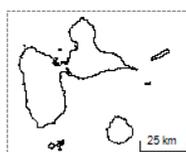
Zone vulnérable : révision 2012 de la ZV de 2007

- DIRECTIVE NITRATES - 5ième délimitation

Zones vulnérables 2012

Légende

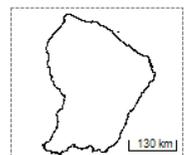
-  Communes classées en zones vulnérables en 2012
-  Bassin hydrographique
-  Département



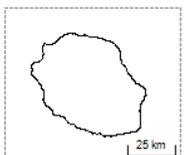
Guadeloupe



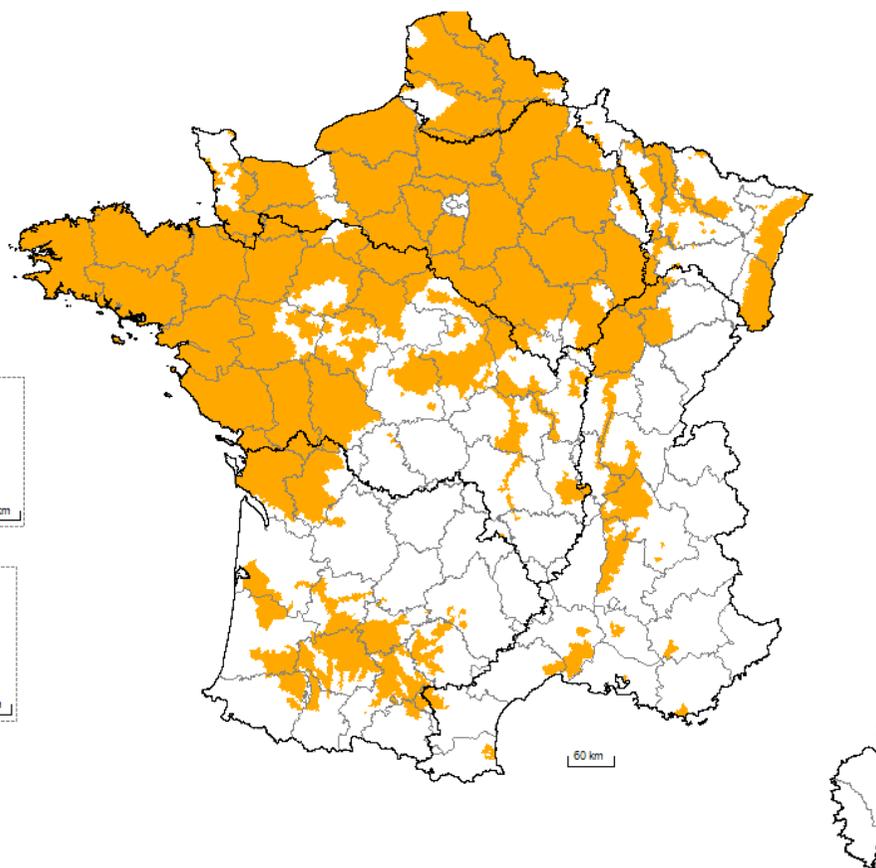
Martinique



Guyane



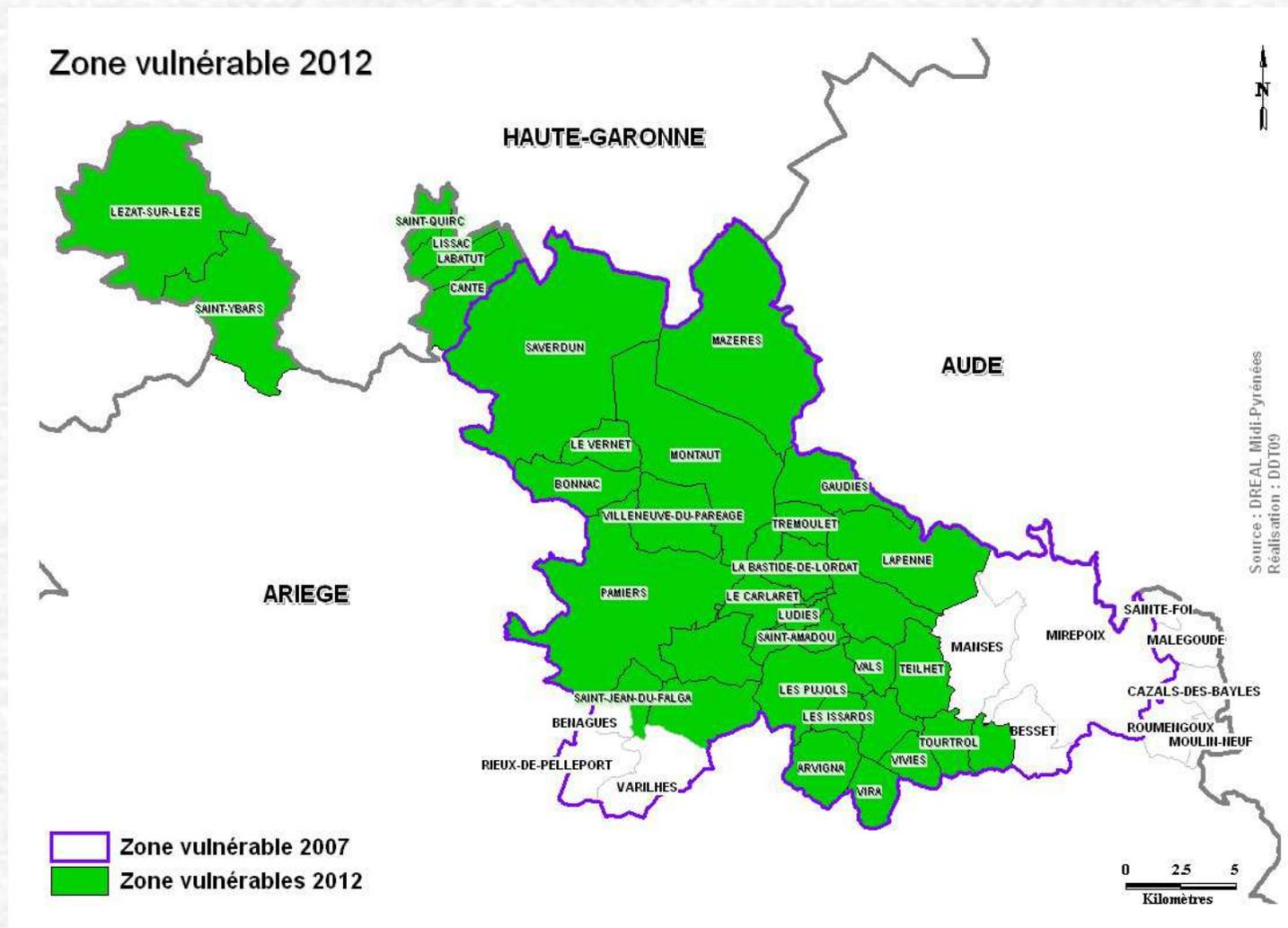
Réunion



Source des données : Ministère de l'Ecologie
Date de création : Janvier 2013
Créateur : OIEau
Editeur : MEDDE

Pour l'Ariège : AP du 31 décembre 2012

- Ajout de 6 nouvelles communes, retrait de 7 communes
- ZV 2012 = 45 820 km², soit – 830 km² / ZV 2007



Nitrates

- 4^{ème} programme d'actions départemental (PAD) + PAN du 19 déc. 2011 : sur ZV 2007
- 5^{ème} Programme : sur ZV 2012 à partir de fin 2013
 - Calendrier serré, procédures en parallèle
 - PAN (sept. 13) et PAR (déc. 13)
 - Concertation régionale : contribution Misen
 - Avis AE après consultations officielles



Organisme unique / Irrigation

2012 : instruction des dossiers de candidatures OU
AP irrigation procédure mandataire

2013

- désignation des OU au 31/01/13 –
accompagnement du dossier de demande de
prélèvements
- Accompagnement des dossiers de sécurisation
de la ressource en eau de Montbel



Frayeres

2012 : Élaboration et signature de l'arrêté de délimitation des zones de frayeres au 14/12/12

2013 : Mise en œuvre dans les dossiers loi sur l'eau



Travaux en Rivières

2012 : Mise en ligne d'un guide pour la réalisation des dossiers « travaux en rivière »

2013 : Retour d'expérience des pétitionnaires



Classement des cours d'eau : pilotage DREAL

2012 : Étude de l'impact + consultation des institutionnels

2013 : fin consultation : **avis défavorables**
CG, CA

Consultation du public + arrêté fin 2013



Relèvement des débits réservés

Concessions (Dréal)

- 129 prises d'eau dont 68 conformes
- Études Débit Minimum Biologique sur les ouvrages de la Haute-Ariège



Autorisations (DDT)

- 153 ouvrages hydroélectricités + 70 retenues collinaires
- 149 gestionnaires informés, en leur demandant une proposition de débit réservé

Présentation en Coderst mi-2013

Classement des digues

Recensement des digues en Ariège :

- B : 16,25 km
- C : 13,57 km
- D : 70,46 km

9 digues de classe C situées essentiellement le long des cours d'eau à régime torrentiel

Crieu : recherche d'un gestionnaire unique avant la régularisation des ouvrages en classe B et C

Dégradation importante de la digue entre la Lèze et le lac de Saint-Ybars

Pollution de Foix

2012 : fin de la première partie étude SMDEA : RD Ariège

2013 : reprise de l'étude prévue par le BRGM

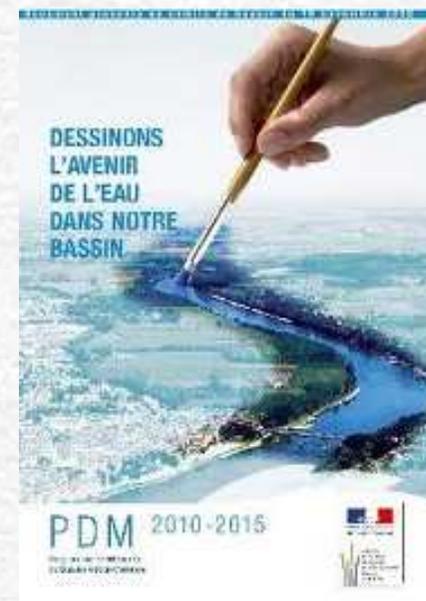
- Financement : AEAG = 50%, BRGM = 25%, autre (ADEME ?) = 25%

- Démarrage possible en septembre 2013

SDAGE 2016 - 2021

2012 : révision de l'état des ME souterraines

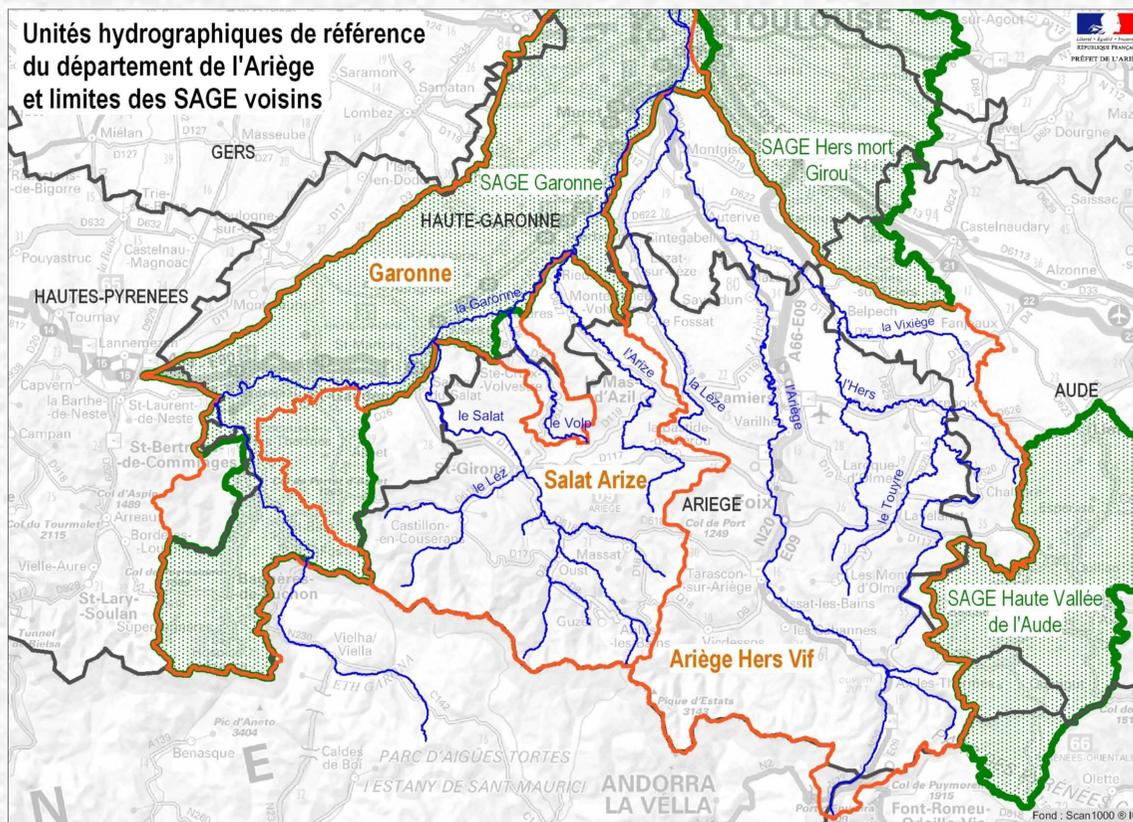
2013 : révision de l'état des ME de surface – consultation nouveau SDAGE



SAGE

2012 : périmètre en cours d'élaboration par le CG 09

2013 : accompagnement du CG 09



La chasse aux galliformes

☞ Chasse : une stratégie nationale déclinée régionalement

- Tétras : 23 grands Tétras autorisés en 2012, 8 prélevés
- Réunion prochaine préfet de massif + FDC, harmonisation chaîne
- L'ouverture sera soumise à consultation du public
 - *Vers une chasse durable du tétras ?*

☞ Mais chasse = contentieux

- Juillet 2012, TA de Toulouse, annulation de 3 arrêtés (31 août 2010, 21 septembre 2010, 20 septembre 2011)
- Octobre 2012, La CAA de Bordeaux jugeant en appel la condamnation du préfet de l'Ariège les AP d'ouverture de la chasse 2008 et 2009 aggrave des jugements du TA de Toulouse : aucun grand tétras ne peut plus être chassé + alignement des positions pour le lagopède : interdiction d'ouvrir la chasse dans les Pyrénées
- Décembre 2012, le CE (sur un AP des Hautes-Pyrénées) refusant d'examiner le dossier au fond confirme la jurisprudence. La chasse au grand tétras ne peut plus être autorisée dans les Pyrénées sauf à produire des éléments probants nouveaux sur l'évolution favorable de la population au niveau de l'ensemble du massif
 - *Vers une fermeture de la chasse des galliformes dès cette année?*

Ours

- Effectif minimum Pyrénées estimé à 24 individus dont 22 Noyau central. Une douzaine, au moins dans le Couserans.
- Hors Couserans, aucun indice de présence validé dans le noyau oriental depuis juin 2011
- 2012 : 1 ou 2 portées : une certaine, 2 oursons, l'autre 1 ourson, à confirmer
- Augmentation marquée des prédatons dans le secteur Ouest en 2012
- Décembre 2011, TA de Toulouse : mesures de protection de l'ours insuffisantes de l'AP 2010, dossier en appel
- Saisine de la commission européenne par 5 associations (dont Ferus et CEA) pour une supposée violation par la France de ses obligations concernant l'ours. Suite favorable donnée par la commission européenne. Défense de la France : naissances suffisantes, situation plutôt favorable
- Pas de lâcher envisagés en 2013, malgré demandes des associations environnementales

Natura 2000

- ☛ Programme européen de conservation de la nature pour principal objectif de préserver la diversité biologique et valoriser les territoires.
- ☛ En constante évolution, le régime juridique de l'évaluation des incidences des projets impactant les sites Natura 2000 (applications : PLU, projets ...)
- ☛ L'ensemble du réseau Natura 2000 doit :
 - se doter d'un document d'objectifs par site (fait en Ariège).
 - rendre effective sa gestion par contractualisation : structure animatrice sur chaque site : CA, ONF, la Fédération de la pêche et Fédération pastorale
 - faire en sorte que les collectivités territoriales ou leurs groupements prennent en charge l'animation des sites, mairie de Le Port, PNR
 - intégrer les fonds communautaires au moyen des MAET. En Ariège, 1 900 ha contractualisés depuis 2008 sur 7 territoires.
 - réaliser un bilan de l'état de conservation en 2013.

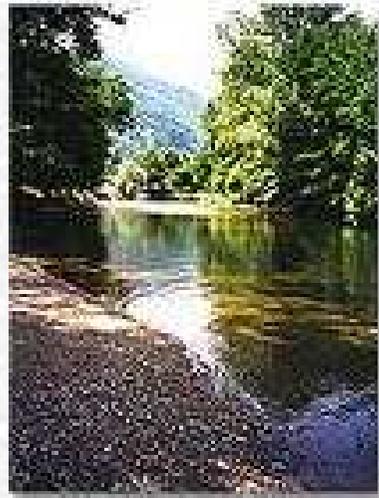
Épandage Aérien

2012 : Demande d'épandage sur maïs retirée - manifestations

2013 : A suivre... possibilité de demandes sur maïs semence?



2 Plan d'actions opérationnel territorial



- Document élaboré par la MISEN
- Actions concrètes à réaliser pour mettre en oeuvre PDM et atteindre les objectifs du SDAGE, de restauration du bon état des masses d'eau DCE
- Identification du maître d'ouvrage, des échéances de mise en oeuvre, du coût

- Bilan depuis 2011
- Présentation PAOT 2013 - 2015



Objectifs de bon état

	2006	2015	2021	2027
Adour G.	54 %	59 %	87 %	100 %
Rhône M.	61 %	66 %	89 %	100 %
Ariège	75 %	80 %	100 %	

Etat des masses d'eau en Ariège

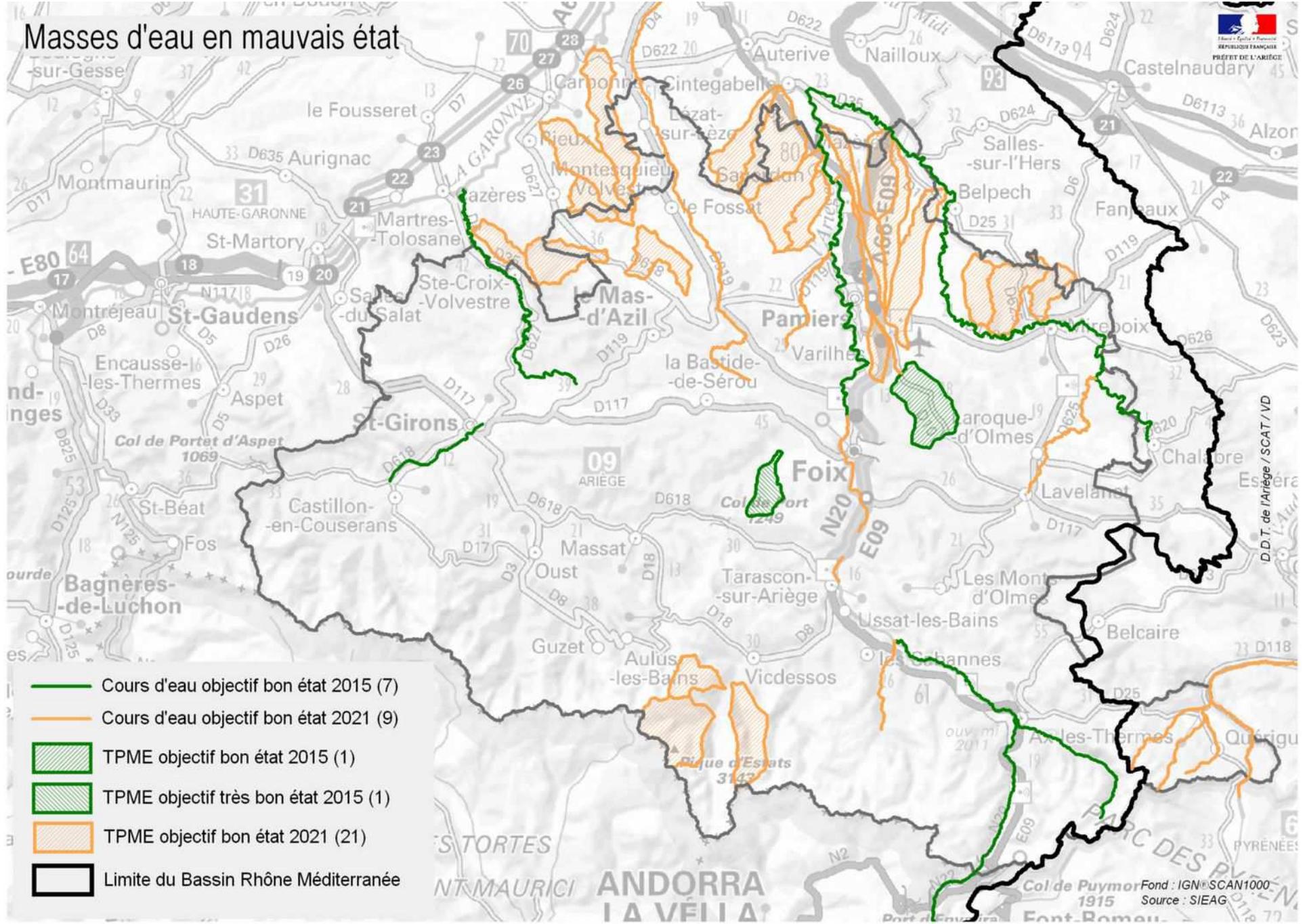
- 166 masses d'eau sur le département de l'Ariège (dont 7 sur le bassin Rhône Méditerranée)
- 41 masses d'eau en mauvais état

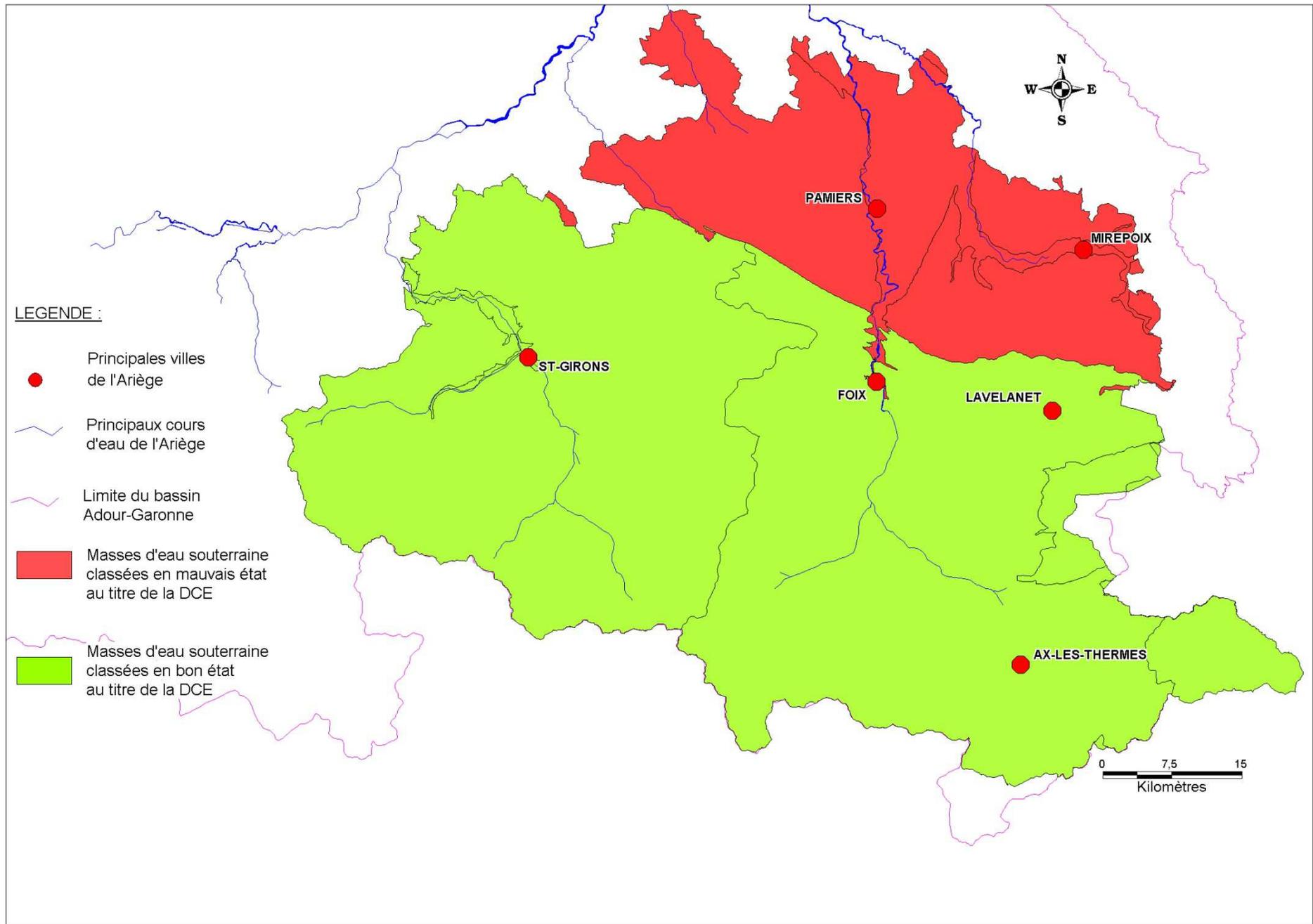
	Échéance 2015	Échéance 2021	Total
Cours d'eau	7	9	16
TPME	2	21	23
nappe	1	1	2

Pressions principales :

- Nombreux seuils et barrages utilisés : masses d'eau en débit réservé, perte de continuité
- Des bassins versants avec des pressions domestiques et agricoles

Masses d'eau en mauvais état





Déroulement de la démarche

- PAOT validé le 23/11/2011 en MISEN stratégique
 - 368 actions
- PAOT 2013 – 2015
 - De fin 2011 à maintenant : 15 réunions par masses d'eau avec les partenaires, afin de prioriser les actions
 - 96 actions priorité 1 du PAOT, dont 35 terminées, 36 engagées et 25 à engager
 - 169 actions priorité 2



PAOT 2013 - 2015

MO	Nb actions
Industriels (Maestria, Aubert Duval, STEP Laroque)	8
Structures agricoles (SMAHVL, mandataires, ASA, agriculteurs)	6
CA	5
CG	3
Autres collectivités (CdeC, communes, Pays)	8
EDF	7
Propriétaires de seuils (SHEMA, ASL, Hydrowatts, privés)	4
Syndicats rivières (SMIVAL, SMAHA, SMD4R, Ariège)	11
Fédération de pêche	6
PNR	1
SMDEA	10
Soudour	1
Syndicat Couserans	2
BRGM	5
AE	14

Exemples d'actions

- Aubert Duval, Ariège : mise en conformité des rejets des eaux de refroidissement (3/4 effectués depuis 2006)
- ASA Lagardelle, Lèze : débit d'étiage à Lagardelle à 80 l/s en 2013
- CA09 : PAT pollution diffuses, 2008 – 2012
- CG09 : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des RD, depuis 2010
- Ville de Pamiers : « 0 phyto », 2009
- EDF, Ariège : Etude DMB Merens, Aston, Garrabet, 2012

PAOT 2013 - 2015

- Actions retenues et compte-rendu envoyés en continu aux partenaires depuis 2011
- PAOT 2013 – 2015, envoyé aux membres de la MISEN le 11 février 2013
- Validation en MISEN stratégique par le Préfet
- Notification des actions retenues par le Préfet aux maîtres d'ouvrages identifiés
- Bilan PAOT à mi-parcours, lorsque le nouvel état des lieux des ME sera connu (fin 2013 – 2014)
- 3 réunions par masse d'eau (Lez, Volp, Ariège) + à la demande des partenaires – maîtres d'ouvrages
- **Pilotage des maîtres d'ouvrages**

Les freins au PAOT

- Difficultés de faire émerger des maîtres d'ouvrage ou pilotes – souhait de conserver l'État
- Financement : souhait d'un engagement fort de l'AE pour toute action prioritaire



3 Plan de contrôle



Relations avec le parquet

- Rencontre de chaque membre de la MISEN avec le Parquet (nouvelle composition 2011)
- Convention quatripartite signée le 7 février 2013
 - Coordination des polices administratives et pénales (réunions avec le parquet)
 - Privilégier le milieu naturel
 - Demande d'avis sur les procédures précisant l'enjeu de l'infraction (coordination DDT)
 - Informations sur les suites pénales
 - Affaires relatives à l'environnement groupées lors des audiences

Organisation Plan de contrôle

- Plan pluriannuel 2012 - 2014 de contrôle validé le 20 février 2012 (préfet + parquet) : a fixé les priorités
- Déclinaison annuelle :
 - Service pilote par thème de contrôle
 - Bilan du plan de contrôle 2012
 - Points importants du plan de contrôle 2013

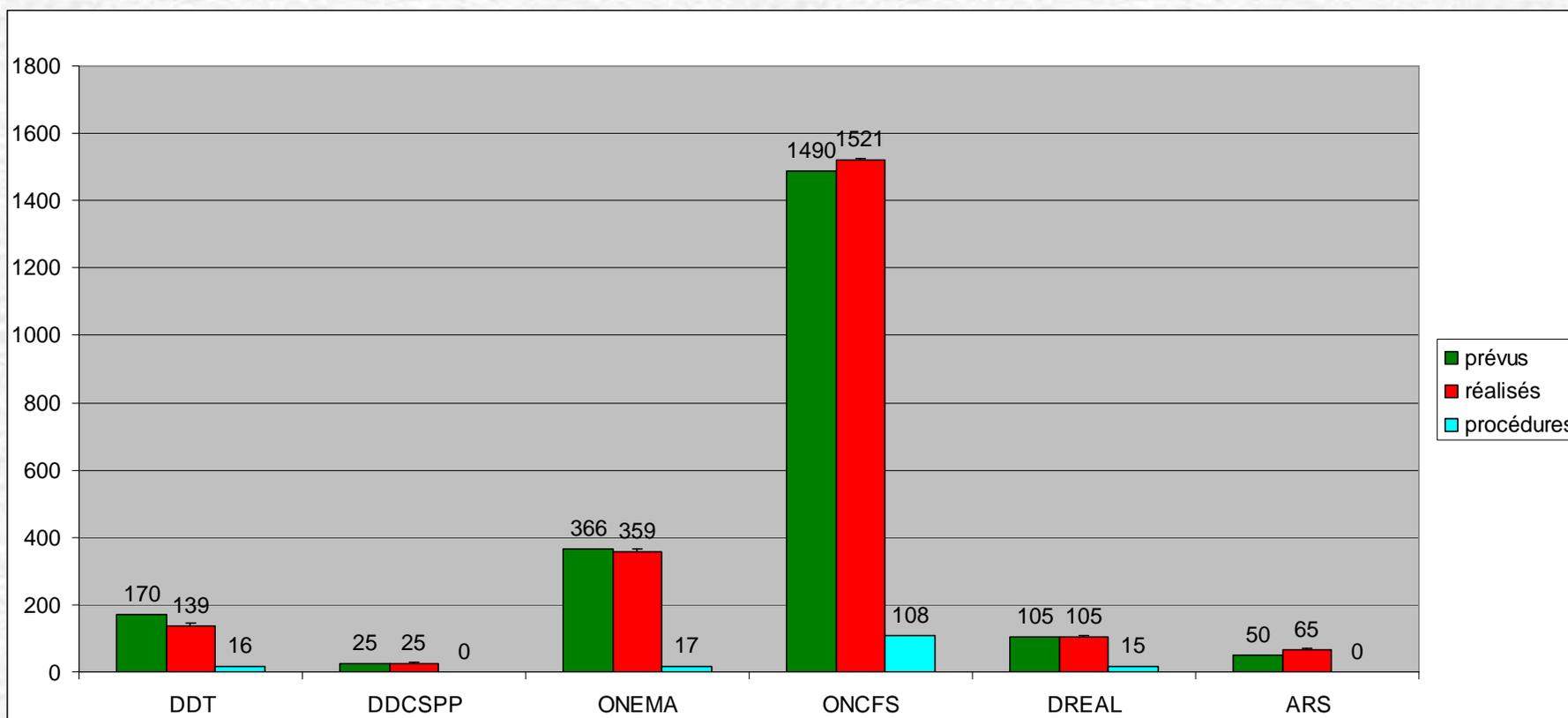
Bilan Plan de contrôle 2012

☞ A signaler en 2012

- Contrôle des ouvrages hydrauliques (franchissements – prélèvements)
- Travaux en rivières
- Affichage publicitaire dans le PNR
- Gentiane
- Journées coordonnées ONCFS, DDCSPP, URSSAF, DIRRECTE, Gendarmerie Nationale et Police Nationale

☞ Temps consacrés au contrôles : 2 459 jours en 2012

Bilan Plan de contrôle 2012



Bilan 2012 : pilotage DDT / Spéma

- ☛ Suite administrative à chaque contrôle : un courrier est envoyé même si aucune infraction n'a été constatée

- ☛ Qualité de l'eau :
 - ERU : 19 contrôles dont 5 non conformes (3 PV et 13 rappels à la réglementation)
 - Épandage des boues : 1 contrôle (conforme)
 - Zone vulnérables : 22 exploitations agricoles Rejets d'eaux pluviales : 2 contrôles à Pamiers (suite = réunion DDT/ville Pamiers pour régularisation administrative) + 2 contrôles RN20 (nécessité entretien bassins de décantation)

- Milieux aquatiques :
 - Prélèvements d'eau pour irrigation : 18 contrôles sur le Crieu (conformes sauf 1 compteur déplombé)

Bilan 2012 : pilotage ONEMA

Qualité de l'eau :

- Zones Non Traitées (ZNT) : 31 contrôles dont 16 non conformes (3 PV et 13 rappels à la réglementation)
- Pollutions accidentelles: 19 constats (5 PV)

Milieux aquatiques :

- Continuité écologique (obstacles aux migrations) : 47 contrôles dont 15 non conformes (2 PV)
- Travaux en cours d'eau: 79 contrôles dont 22 non conformes (7 PV)
- Respect débit réservé : 50 contrôles dont 4 non conformes
- Vidange plan d'eau: 11 contrôles dont 5 non conformes

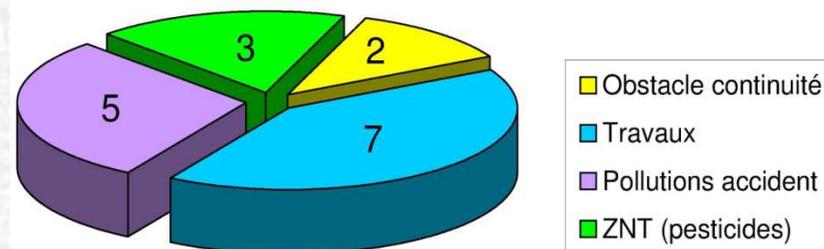
Protection des habitats :

- Zones humides: 3 contrôles dont 1 non conformes.
- Autre (Nature, Déchets) : 3 contrôles dont 2 non conformes

BILAN 2012 : Pilotage ONEMA

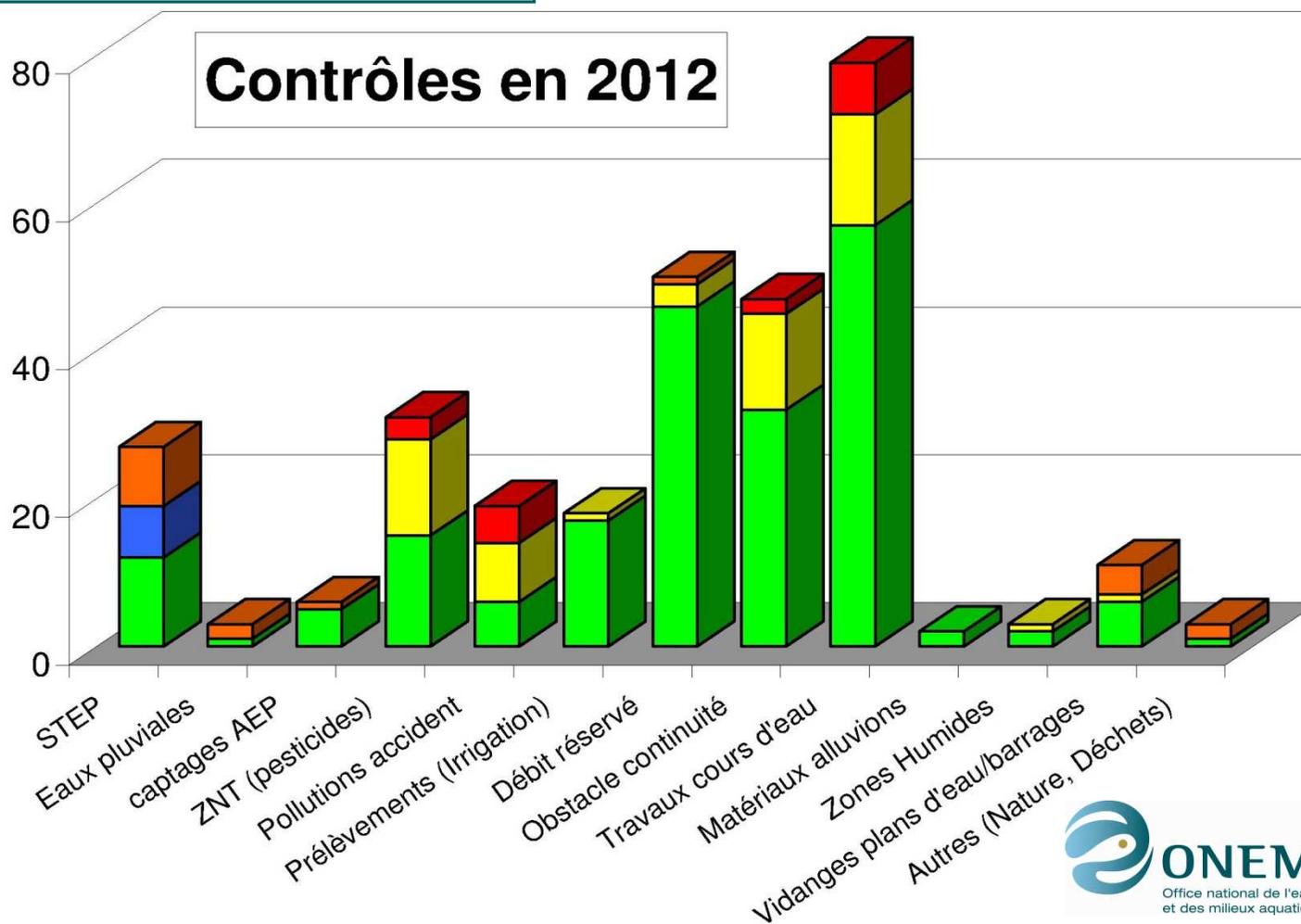
- 292 contrôles (46 en appui autres services)
- 69 % de conformité
- 17 PV d'infractions
- 55 rapports et/ou avertissements,

PV d'infraction en 2012



Contrôles en 2012

- Acte Autres service
- PV de prélèvement
- PV d'infraction
- Rapport et/ou avertissement
- Conformes



Bilan 2012 : pilotage ARS

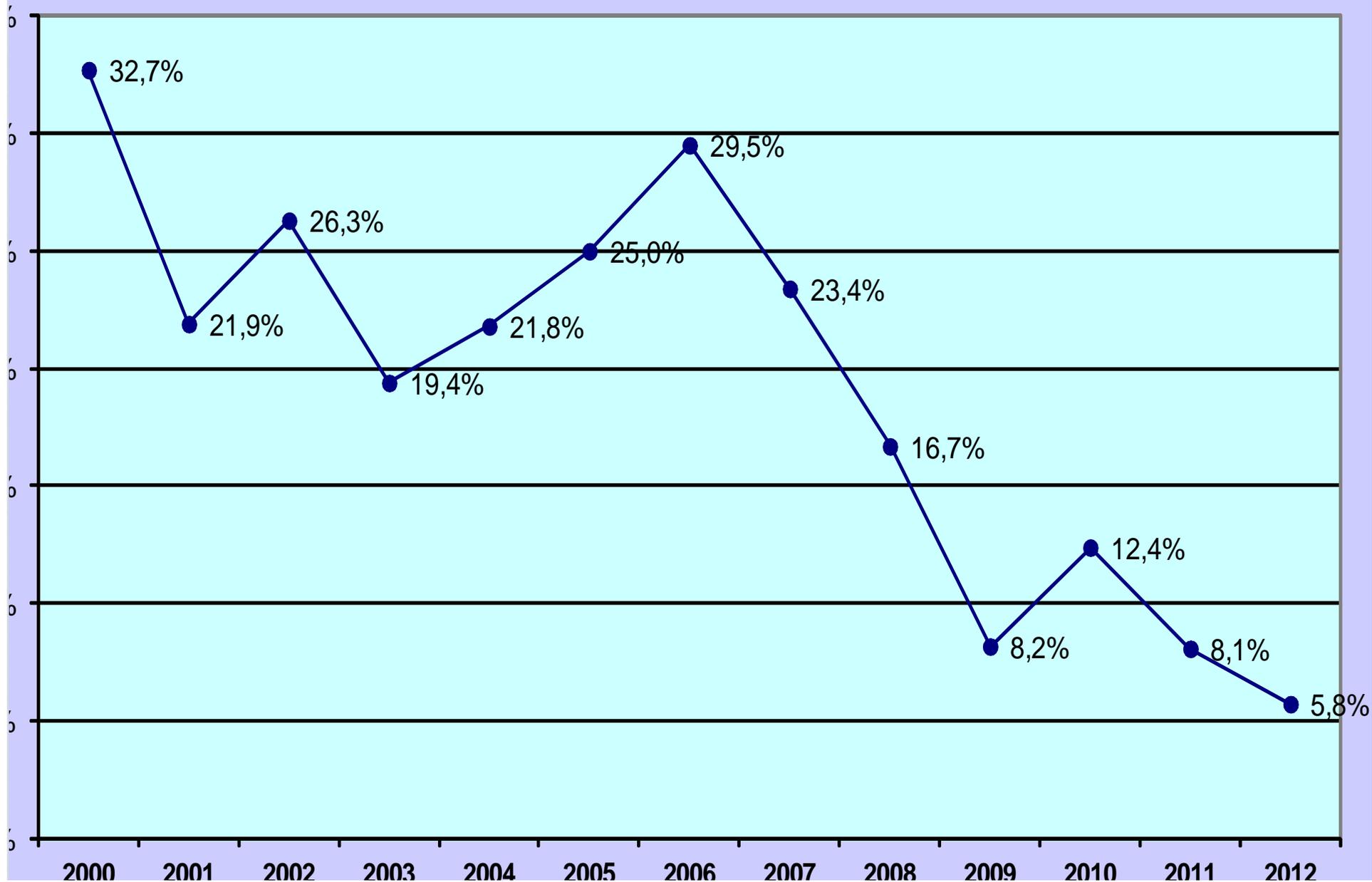
- **Contrôle sanitaire des eaux potables**
 - 3615 contrôles, 433 alertes eau non potable
- **Contrôle sanitaire des piscines**
 - 588 contrôles, 245 alertes eau non conforme
- **Contrôle sanitaire du thermalisme**
 - 189 contrôles, 7 alertes eau non conforme
- **Contrôle des baignades**
 - 30 contrôles

Bilan 2012 : pilotage ARS

Inspection et suivi d'inspection

16 Inspections captage en 2012

ARIEGE :% Population recevant une eau non conforme aux normes bactériologiques



Bilan 2012 : pilotage ARS

2 EVENEMENTS MAJEURS

- ☛ raccordement de FOIX à une nouvelle ressource autorisée fin 2012
- ☛ Pollution de l'Ariège par des hydrocarbures usine d'eau potable de Saverdun impactée 11/2012

Bilan 2012 : pilotage Dreal

- SRNOHH

 - 12 inspections de barrages de classe A

 - 2 inspections de barrage de classe C

 - 1 inspection de digue de classe C

 - soit 15 inspections représentant 45H/j

 - Instruction de 2 études de dangers

- UT31 / 09 (subdivision de FOIX)

 - 26 contrôles inopinés des rejets

 - 44 visites d'inspections (dont 26 contrôles inopinés)

 - 30 visites d'inspections circonstanciées

 - 6 plaintes parmi les visites

 - 7 Procès verbaux

 - 2 autorisations d'exploitées instruites et autorisées

Bilan 2012 : pilotage DDT / Biodiversité

- Affichage publicitaire (PNR, RN 20)
 - 203 mises en demeure depuis juin 2010 dont 52 en 2012
 - La dépose de la quasi-totalité des dispositifs illicites a eu lieu
 - 1 seule procédure de mise en recouvrement de l'astreinte début 2012

Bilan 2012 : pilotage ONCFS

- ☛ Contrôle de l'exercice de la chasse : 567 Permis contrôlés, 24 procédures dressées pour 33 infractions constatées.
- ☛ 239 Contacts auprès de responsables cynégétiques et 155 auprès d'acteurs institutionnels.
- ☛ L'action de reconnaissance et de contact sur le terrain à permis la rencontre de 544 usagers (randonneurs, Agriculteurs, éleveurs...)
- ☛ Lutte contre le braconnage : 6 opérations de surveillance nocturne, aucune procédure.
- ☛ Contrôle de l'activité pêche : Opération organisée à l'ouverture générale en concertation avec la FD09 et la Gendarmerie, contrôle sur les cours d'eau et lacs d'altitude. Sur l'année, 180 J/A amenant 31 procédures pour 52 infractions constatées.

Bilan 2012 : pilotage ONCFS

- ☛ Surveillance des atteintes à l'environnement : Contrôle des incinérations, de la circulation et de la dégradations de la flore. 220 J/A en 2012 pour 35 procédures réalisées.
- ☛ 36 opérations relatives aux véhicules à moteurs en milieu naturel
- ☛ Contrôle de la Publicité hors agglomération sur le PNRPA: 18 procédures.
- ☛ Bilan annuel 2012, 108 procédures judiciaires réalisées par le service pour 141 infractions constatées.
- ☛ Contrôle des établissements détenant la faune captive : 3 structures contrôlées, mise en conformité en cours.

Plan de contrôle 2013

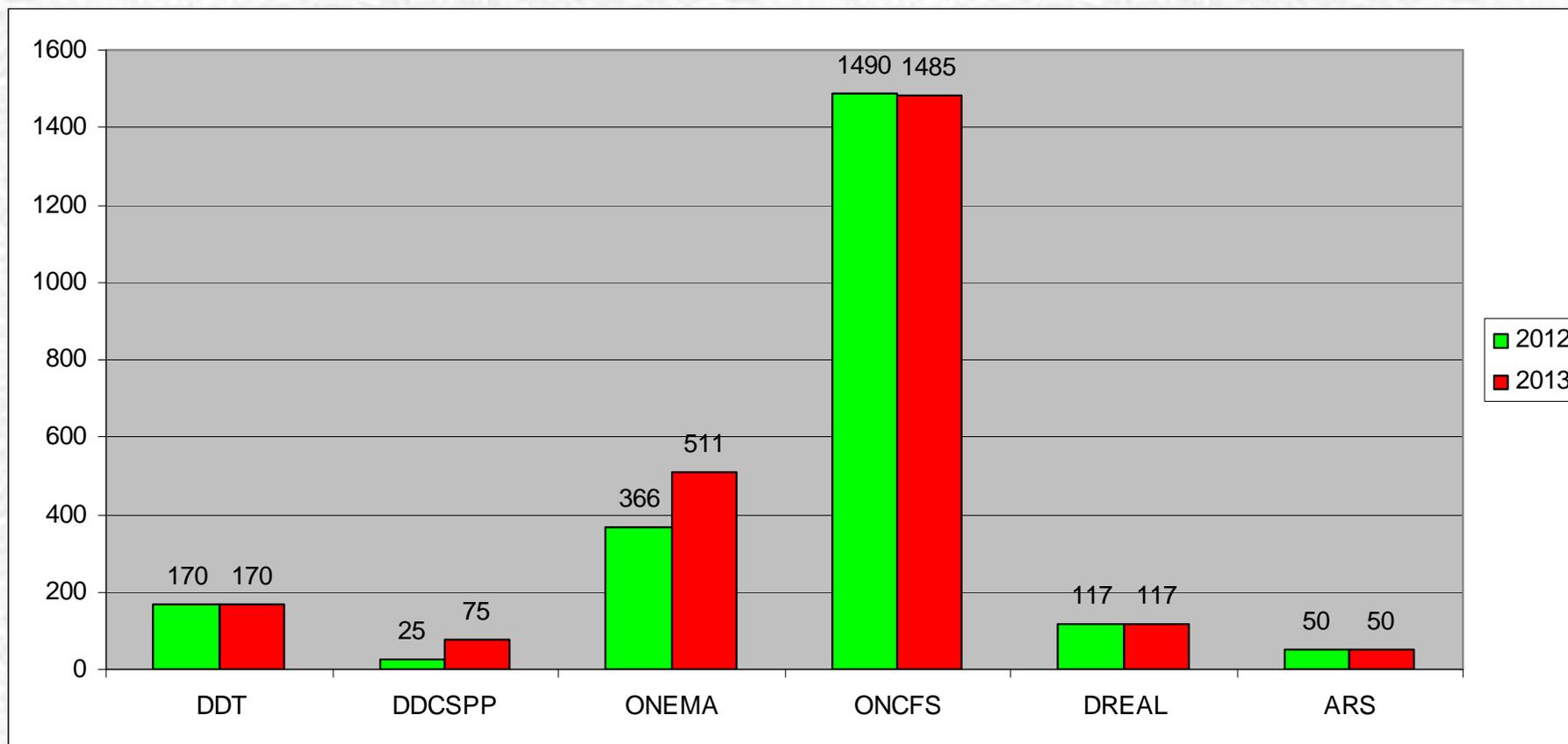
- Déclinaison 2013 du plan de contrôle stratégique 2012-2014 déjà validé
- Moyens prévus par service
- Points forts en 2013
 - Contrôle des travaux en rivière
 - Contrôles pédagogiques « Nitrate » sur la prise en compte du programme national
 - Irrigation
 - Stations d'épuration non conformes
 - Publicité : RN20 + ex RN20 (l'Hospitalet – Saverdun) + PNR (secteur Tarascon – Vicdessos)
 - Espaces naturels sensibles (mammifères, oiseaux)

Plan de contrôle 2013

Points forts en 2013

- (DREAL) Instruction des cessations d'activité
- Rejet des substances prioritaires
- Gestion des bio – déchets
- Gestion des déchetteries
- Installation de tri transit regroupement de déchets

Plan de contrôle 2013



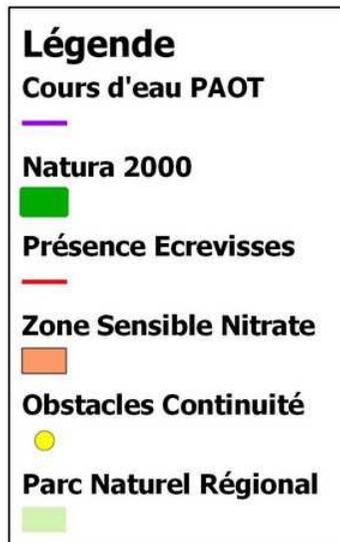
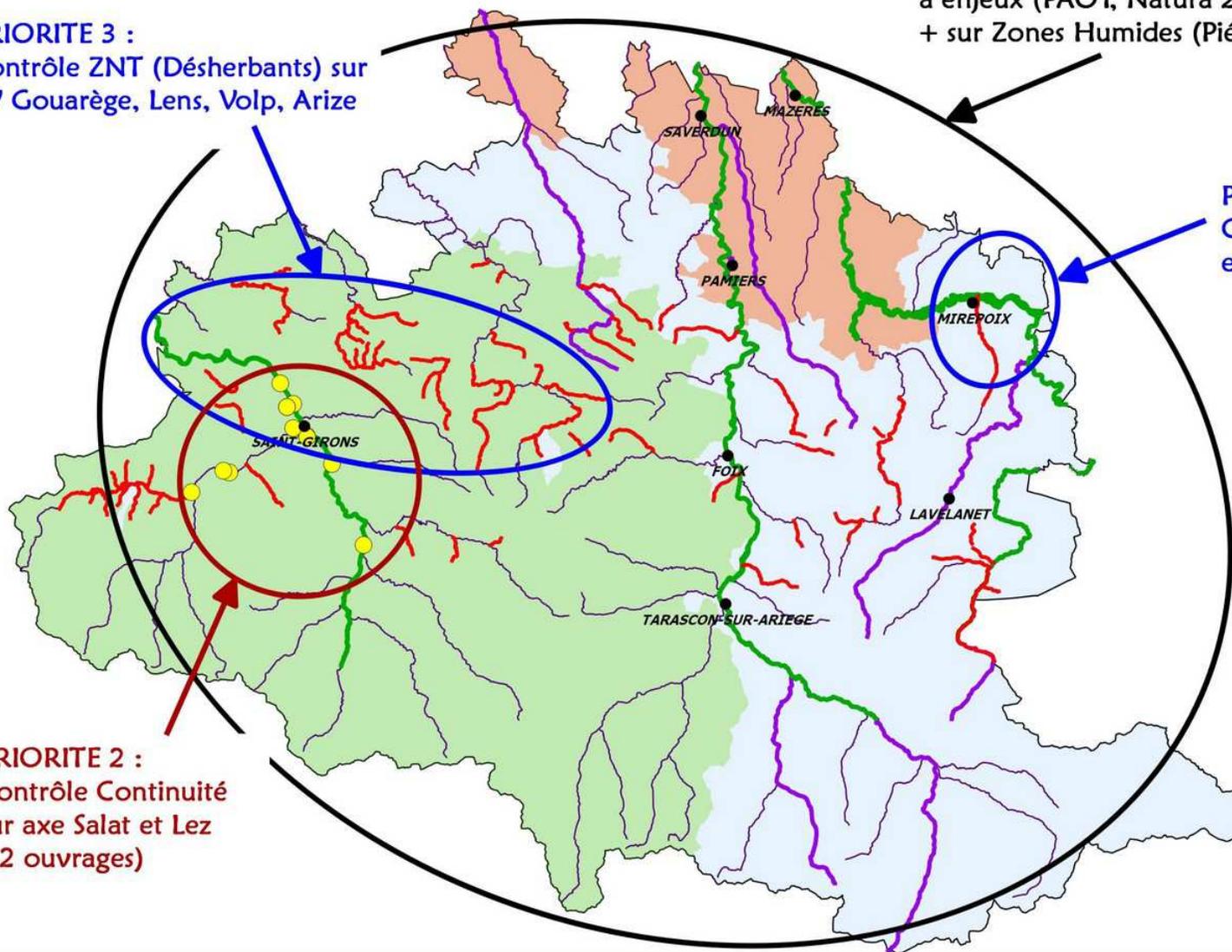
ONEMA - Programmation des Contrôles en 2013

PRIORITE 3 :
Contrôle ZNT (Désherbants) sur
BV Gouarège, Lens, Volp, Arize

PRIORITE 1 :
Contrôle des Travaux sur Cours d'eau
à enjeux (PAOT, Natura 2000 et Ecrevisses)
+ sur Zones Humides (Piémont et territoire du PNR)

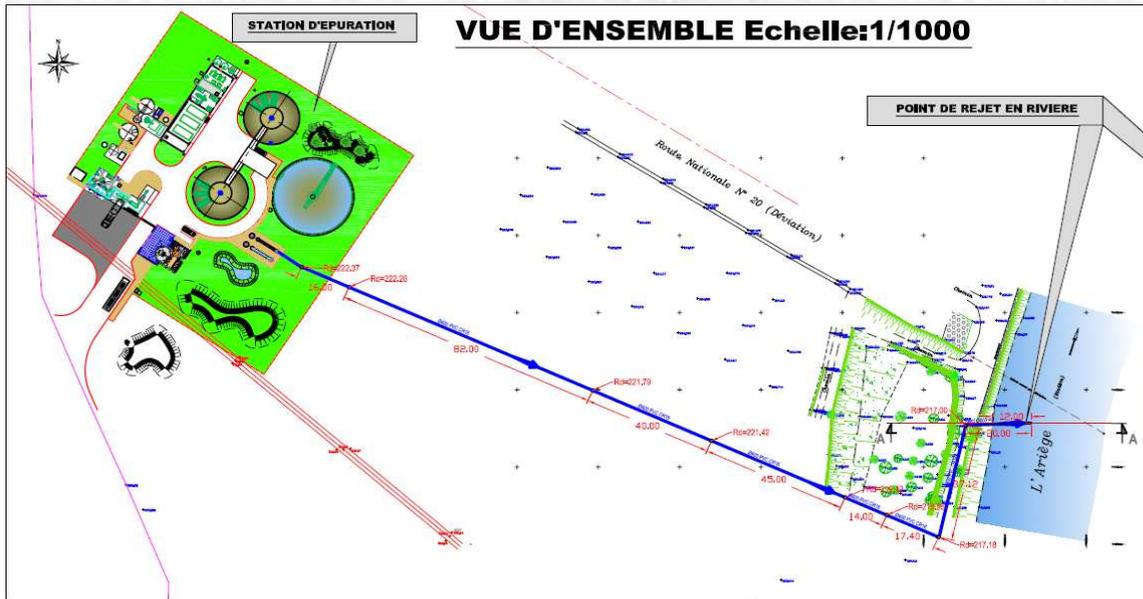
PRIORITE 3 :
Contrôle ZNT (Traitements
en Production Fruitière)

PRIORITE 2 :
Contrôle Continuité
sur axe Salat et Lez
(12 ouvrages)



Echelle : 1:500000

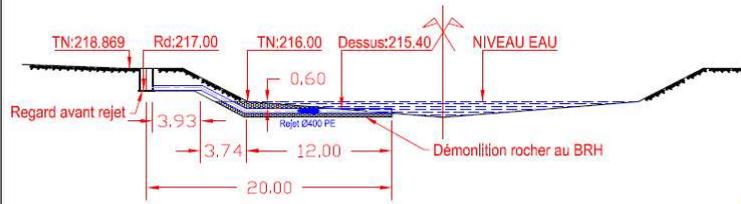
4 Eaux Résiduaires Urbaines



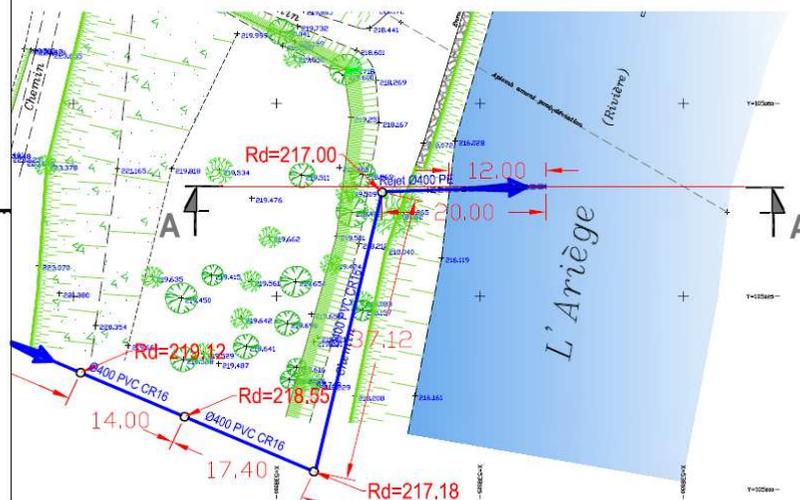
**ZONE DU POINT DE REJET EN RIVIERE
VUE DU COTE DU PONT**



**COUPE AA SUR REJET EN RIVIERE
Echelle:1/200**



**VUE EN PLAN ZONE DE REJET
Echelle:1/400**



N°	Date	Commentaires	Del.	Val.
0	18/10/10	Projet d'Etat	Francisco X. Bessard	

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

MAITRE D'OUVRAGE

S/MD EA
Société de Services de Maintenance et d'Entretien

COMMUNE DE SAVERDUN

MAITRE D'OEUVRE

SOGREAH

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE
STATION D'EPURATION DE + 9 500 Equivalents Habitants

PLAN REJET EN RIVIERE	Etat	
APPAREIL N°: 0621000017	DATE: 18-10-2010	IND: <input checked="" type="checkbox"/>
ECHELLE: 1/400	INDICE: 0	AVE: <input checked="" type="checkbox"/>
Echelle par: <input type="checkbox"/>	Validé par: <input type="checkbox"/>	BE: <input type="checkbox"/>
Francisco	X. Bessard	X. Bessard
		BPE: <input type="checkbox"/>
		DOE: <input type="checkbox"/>

N° SOG-RI-ENS-013

Situation en Ariège en 2012

Pas d'échéance 1998

Echéance 2000 : 3 stations conformes (Laroque - d'Olmes, Pamiers, Saint - Lizier)

Echéance 2005 :

> 2000 EH : 3 non conformes sur 15 stations d'épuration (Ax, Foix et Tarascon)

Entre 200 et 2000 EH : 21 non conformes sur 72 (AP de mise en demeure pour Mas d'Azil et Auzat-Vicdessos)

Plan national d'action 2012 - 2018

- Plan d'action pour une politique d'assainissement contribuant aux objectifs de qualité des milieux aquatiques (steu de plus de 2 000 eqH.)
- Fait suite au plan de septembre 2007 qui a permis la mise en conformité chaque année de 150 steu

Plan national d'action 2012 - 2018

3 steu sur 74 : en Ariège

Stations à saturation devant être mises en conformité définitive d'ici fin 2013 :

- Foix – Vernajoul : enquête publique terminée step début travaux juin 2013
- Ax les thermes : Projet de bassin tampon
- Tarascon : dossier loi sur l'eau déposé le 13 décembre 2012 par SMDEA

Autres steu non inscrites au plan national

réunions mensuelles avec le Smdea

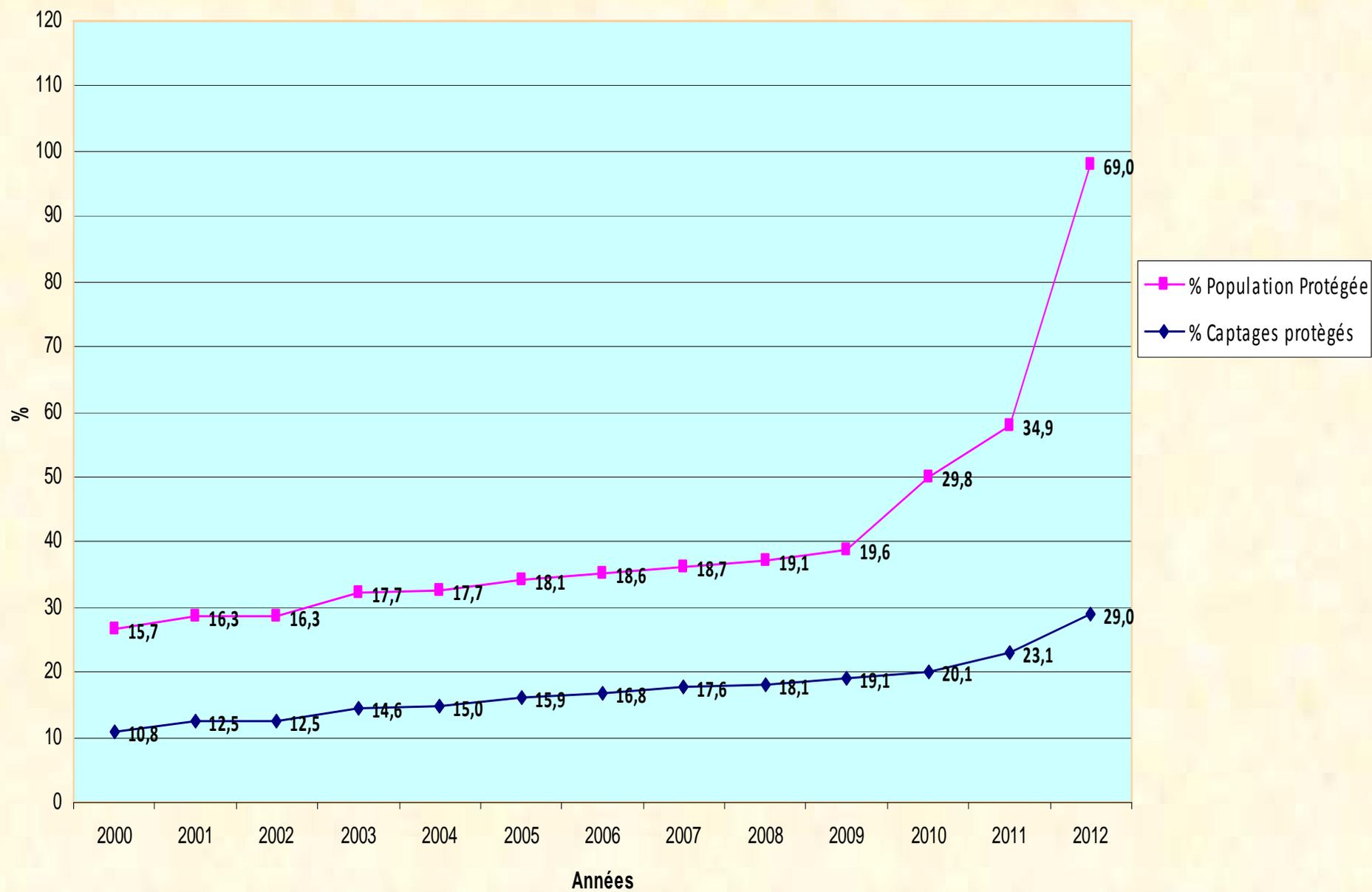
5 Eau Potable



La Protection des Captages

- Un objectif prioritaire de l'ARS
- Un protocole ARS - AEAG
- 6 captages importants priorités par la commission de bassin ont bénéficié d'une autorisation en 2012
- Pamiers et Mas d'Azil les derniers gros captages à autoriser pour 2013
- 69% de la population alimentée par captage protégé en 2012
- 400 petits captages à protéger

% Population et captages protégés



6 REINTRODUCTION DU BOUQUETIN



Réintroduction dans le milieu naturel de bouquetins des Pyrénées (*Capra pyrenaica ssp pyrenaica*)

- Le bouquetin des Pyrénées a disparu :
 - France : au début du XX^{ème} siècle
 - Espagne : janvier 2000
- Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité (SPVB) intègre le projet de restauration du bouquetin
- DREAL Midi-Pyrénées pilote à l'échelle du massif et la coordination
- Techniquement, réintroduction en collaboration entre :
 - Le Parc national des Pyrénées
 - le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises. Charte du PNR (Art. 7.2.3) : « Réussir la réintroduction du Bouquetin des Pyrénées »

Demande d'introduction en Ariège

par le PNR des Pyrénées Ariégeoises

- Réintroduction de 40 individus par site (Ustou site des 2 premières années)
- 20 individus par an les 3 premières années + 5 par an pendant 4 ans
- Sexe ratio équilibré
- Animaux en provenance de Tortosa (Catalogne) puis de Gredos
- Animaux mis en quarantaine et vaccinés
- Introduction prévue en Mars-Avril
- Chasseurs impliqués dans le suivi

Consultation du public

- Demande d'autorisation de réintroduction sur la commune d'Ustou
- AP du 12 novembre 2012 : consultation du public et des collectivités territoriales
- Consultation : 20 novembre au 19 décembre 2012 sous-préf de Saint-Girons, mairie d'Ustou, site internet de la DREAL + note de présentation dans les mairies des communes limitrophes d'Ustou
- Observations : registres, voie postale DDT ou mail sur BAL dédiée de la préfecture

Synthèse de la consultation

- ☞ 15 réponses. 1 hors sujet
- ☞ Les 14 autres :
 - des particuliers
 - un maire,
 - deux présidents d'ACCA et la Fédération des chasseurs de l'Ariège.
 - président d'association

Synthèse de la consultation

- Sur ces 14 avis, tous sont favorables et certains émettent une ou plusieurs réserves :
 - Sur l'aspect sanitaire, vaccin contre la pestivirus
 - Sur le possible braconnage, réelle protection de l'espèce ou sanctions exemplaires
 - Sur le statut de l'espèce, possibilités de prélèvement dès qu'un certain niveau de population sera atteint
 - Sur les activités de nature, aucune contrainte pour la pratique de randonnée, aucune restriction ou incidence directe, imposée, ou «encouragée» sur la pratique de la chasse

Formalités administratives (L 411-2 CE)

- *Consultation du public (fait)*
- *Synthèse dossier par DREAL (fait)*
- Consultation Conseil National Protection de la Nature
- Passage en CDNPS
- Dérogation par le Préfet